

DEC123094DR06

Décision donnant délégation de signature à M. Michel Lacaille, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3245 intitulée « Terre-Homme-Environnement-Temps-Astronomie »,

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122739DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de service n°3245 intitulée « Terre-Environnement-Temps-Astronomie » ;

Vu la décision n° DEC122931INSU du 05 décembre 2012 portant nomination de la directrice de l'unité mixte de service n°3245 intitulée « Terre-Homme-Environnement-Temps-Astronomie » - Mme Céline Reylé ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Michel Lacaille**, Ingénieur d'Etudes à l'Université de Franche-Comté, responsable des services administratifs, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 18 décembre 2012

La directrice d'unité

Céline Reylé